

Cour de Vienne, sur les prétentions que ce Prince forme à la charge de cette Cour. On ne pénètre que peu de chose de la commission exécutée du Baron de Wreede. Mais on veut croire à Versailles, que le dernier projet envoyé de Vienne à la Cour Palatine ne sera accepté que sous certaines réserves. Le Comte d'Albemarle, Ambassadeur d'Angleterre, a été invité à une conférence tenuë à Versailles sur ce sujet.

Dans le même-tems que Mr. de Wreede terminoit sa commission auprès des Ministres du Roi, le Chambellan d'Ammon en faisoit autant de la part du Roi de Prusse, quant à une Convention de commerce entre la France & les Etats de Sa Majesté Prussienne, qu'il avoit signée le 14. Février dernier. Les ratifications de cette Convention viennent d'être échangées. Elle ne tardera donc pas d'être renduë publique. Les articles, suivant ce qu'on en publie, sont fort avantageux aux sujets des deux Couronnes. Le Chambellan d'Ammon eut le 20. Mars ses audiences de congé du Roi, de la Reine & de la Famille Royale. Il est parti depuis pour retourner à Berlin, comblé de politesses qu'il a reçûes à cette Cour, & gratifié d'une Tabatière d'or toute garnie de brillans, & ornée du portrait du Roi, que Sa Majesté lui a fait remettre immédiatement après qu'il eut pris ses audiences de congé.

V. Si l'effet n'a pas suivi de loïn la Commission entamée de Mr. d'Ammon à l'égard d'un nouveau Commerce réglé avec la Prusse, il n'en est pas encore ainsi de la négociation de Mr. de Marcellis, Ministre des Etats-Généraux pour le réglemeut des affaires de Commerce avec la République des Provinces-Unies. Cette négociation n'a pas encore eu son succès : Mais ce qu'on